#### **EXAMEN DU CAP**

# Épreuves de français et histoire-géographie-enseignement moral et civique Session 2021

#### **UNIQUEMENT EN DEUXIEME ANNEE**

#### a) Contrôle en cours de formation (CCF) :

Les candidats ayant préparé le certificat d'aptitude professionnelle par la voie scolaire dans des établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans un établissement public sont évalués par contrôle en cours de formation pour les épreuves générales obligatoires.

#### b) Epreuve ponctuelle:

Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour les épreuves générales.

# ANNEXE I : DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP

Coefficient: 3

Passation: En 2e année uniquement

Mise en œuvre : Session 2021

#### Sommaire

1.	Objectifs: compétences attendues pour l'évaluation CCF OU EPREUVE PONCTUELLE	p.2
2.	Critères d'évaluation des épreuves de Français et d'Histoire-Géographie-EMC	P.2
3.	Modalités d'évaluation pour le Contrôle en Cours de Formation (CCF)	<b>p.</b> 3
4.	Modalités d'évaluation pour l'Épreuve ponctuelle	p.5

# 1. Objectifs : compétences attendues pour l'évaluation CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

Français	Histoire-Géographie	Enseignement Moral et Civique
- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer	- maîtriser et utiliser des repères	- construire et exprimer une argumentation
- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entend	chronologiques et spatiaux : mémoriser et	cohérente et étayée en s'appuyant sur les
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de	s'approprier les notions, se repérer,	repères et les notions du programme
l'améliorer	contextualiser	- mettre à distance ses opinions personnelles
- lire, comprendre et présenter des textes	- s'approprier les démarches historiques et	pour construire son jugement
documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et	géographiques : exploiter les outils	- mobiliser ses connaissances pour penser et
artistiques	spécifiques aux disciplines, mener et	s'engager dans le monde en s'appropriant
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience	construire une démarche historique ou	les principes et les valeurs de la République
en lien avec le métier	géographique et la justifier, collaborer et	(HG-EMC).
	échanger en histoire-géographie	

# 2. Critères d'évaluation des épreuves de Français et d'Histoire-Géographie-EMC

# A. Français CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

Compétences écrites	Compétences orales
- compréhension du texte ou du corpus de textes	- maîtrise de l'expression orale
- prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le	- durée et la clarté de l'exposé initial
corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture	- compréhension des questions et la pertinence des réponses
- retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents	- qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle
fournis	choisie et de la réflexion sur le métier
- amélioration de son écrit par la réécriture et la pris en compte des	
normes orthographiques, grammaticales et typographiques	

#### B. Histoire-géographie-enseignement moral et civique CCF OU EPREUVE PONCTUELLE

- Le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- Le candidat donne le sens global du document.
- Le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- Le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- Le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- Le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- Le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

### 3. Modalités d'évaluation pour le Contrôle en Cours de Formation (CCF)

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est constituée de trois situations d'évaluation.

L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme.

L'ordre d'organisation des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques.

#### A. Les trois situations sont évaluées à part égale. 3 X 20 Points

Français : 40 Points		H/G EMC : 20 Points
une évaluation de l'écrit	une évaluation de l'oral	une évaluation à l'oral

### B. Épreuve de français

B. Epicave de trançais	B. Epreuve de Trançais		
Français : 40 POINTS			
une évaluation de l'écrit : <b>20 points</b>	une évaluation de l'oral : <b>20 points</b>		
porte sur le processus et non pas seulement sur le texte achevé	prend appui sur les activités liées à la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le		
	métier » ou la formation en milieu professionnel		
trois étapes de 40 minutes	un <b>oral</b> continu d'environ <b>3 minutes</b>		
dans le calendrier d'une séquence	l' <b>entretien 7 minutes</b> maximum		
1) Le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un court corpus, une production qui fait intervenir un changement de point de vue, qui donne une suite au texte ou en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image).	professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Il peut, pour ce faire,		

- **2)** Phase de relecture et d'évaluation du texte qui peut être collective. Puis, le candidat reprend individuellement sa production initiale à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction ou d'outils déclencheurs de l'écriture (nouveau support textuel, image, didacticiel d'écriture...).
- **3)** Le candidat **parachève sa production**. Cette réécriture prend appui sur l'une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement.

L'usage du numérique est particulièrement facilitateur pour entrer dans l'écrit, pour faire du premier jet un document martyr facilement manipulable et pour améliorer, en phase finale, la typographie et l'orthographe du texte stabilisé.

**2)** L'entretien permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique peut être questionnée.

#### C. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC

#### Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 20 Points

#### une situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum

Dernière année du cycle de formation.

Elle combine l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.

# L'analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points)

1. Le candidat choisit parmi deux ou trois documents qui ont été préparé individuellement ou en groupe un de ces documents. Il le présente à l'oral et justifie son choix au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue. Il donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Le candidat montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

# L'argumentation sur un document en enseignement moral et civique (8 points)

- 2. Le candidat choisit parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents qu'il présente à l'oral. Le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
- Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

# 4. Modalités d'évaluation pour l'Épreuve ponctuelle

Elle porte sur l'ensemble des objets d'étude et des thèmes en Français et Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique.

# A. Objets d'étude et thèmes

Français	Histoire-géographie-enseignement moral et civique
Objets d'étude	Histoire
Se dire, s'affirmer, s'émanciper	<u>Premier thème</u> : La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique
S'informer, informer, communiquer Rêver, imaginer, créer	Second thème : La France et la construction européenne depuis 1950
Perspective d'étude	Géographie
Dire, écrire, lire le métier	<u>Premier thème</u> : Transports et mobilités
	<u>Second thème</u> : Espaces urbains: acteurs et enjeux
	EMC
	<u>Premier objet d'étude</u> : Devenir citoyen, de l'École à la société
	<u>Premier thème</u> : être citoyen
	Second thème : la protection des libertés : défense et sécurité
	<u>Second objet d'étude</u> : Liberté et démocratie
	<u>Premier thème</u> : La liberté, nos libertés, ma liberté
	Second thème : la laïcité

# B. Épreuve de français

Français : 40 Points		
Epreuve orale de 10 minutes : 20 points oral continu d'environ 3 minutes entretien 7 minutes maximum		
1) oral continu dans lequel le candidat présente une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit		
ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.		
<b>2)</b> L'entretien permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée.		

#### C. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC

#### Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 20 Points

#### une situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum dont 5 minutes de préparation

Le candidat présente une liste de huit documents qu'il a choisis, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire (2), de géographie (2) et d'enseignement moral et civique (4).

Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé. Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.

En histoire et en géographie, le candidat donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

En enseignement moral et civique, le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.

Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire. L'examinateur pose des questions au candidat pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié : 10 minutes maximum.

En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examinateur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve.